



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



16074695

Tribunal de Commerce du Hainaut
- Division Charleroi -

ENTRÉ
LE

20 MAI 2016

Le Greffier

N° d'entreprise : 0870.152.455

Dénomination (en entier) : **FRIDG'BI**

(en abrégé):

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Siège : rue Sainte Henriette, 212
7140 Morlanwelz

Objet de l'acte : Siège social

Il résulte de l'assemblée général des associés de la société privée à responsabilité limitée FRIDG'BI, ayant son siège social à 7140 Morlanwelz, rue Sainte-Henriette, 212, (TVA BE) 0870.152.455 RPM Charleroi, tenue en la forme sous seing privé le 01 mai 2016 que l'assemblée générale, a pris, à l'unanimité les résolutions suivantes :

- L'assemblée décide de transférer son siège social vers l'adresse suivante, Bellecourt (B-7170 Manage), rue des Saucelles, 8
- l'assemblée confère tous pouvoirs au notaire Nicolas Demolin, à Manage, aux fins de publication de la présente décision.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Nicolas DEMOLIN, notaire, mandataire spécial.

Dépôt simultané: copie du procès-verbal

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/05/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature